

Compte rendu de l'Assemblée des Habitants

Réunion du mardi 08 février 2022 à 20h00

Salle des fêtes de Dulphey : 21 participants + M. le Maire à partir de 21h.

Modérateur : Lionel Badot, secrétaire : Renée Leboeuf

Nous enlèverons le masque quand nous prendrons la parole.

Avant de démarrer l'ordre du jour, Lionel présente rapidement la Charte de l'Assemblée des Habitants (ADH) et insiste sur ce point : la volonté de respecter la parole des autres pour pouvoir s'exprimer en totale liberté.

1/ PLUi (intervention de Françoise Bernard, 1^{ère} adjointe).

Elle rappelle que le travail du PLUi a débuté en 2018 avec le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)**. Dans un exposé clair et acté, elle rappelle le but final du PLUi puis nous déroule l'historique des événements qui ont conduit à la réunion en Sous-Préfecture de Chalon sur Saône.

La date butoir pour le PLUi est fixée au 15.02.2022. Le plan d'ensemble exécuté par le cabinet Urbicand sera présenté aux instances concernées pour être validé.

A ce moment-là, il sera à la disposition des habitants dans les mairies avec possibilité de demander des aménagements dans le cadre imparti. Ce sera l'enquête publique de l'automne prochain.

La planification se fera pour les 10-12 prochaines années. La ComCom porte les demandes de modifications quand plusieurs villages sont concernés. Il est impératif de bien définir les demandes.

Un projet correspondant à une zone adaptée doit rentrer dans le cadre. Certains de nos projets peuvent aboutir. Pour les renseignements 2 personnes de la DDT 71 sont en appui.

Projets : Zone humide , compatible ; « Bien Vieillir à Mancey » (habitat et services) sur le site du Château (0,6 ha dédiés) ; Tiers-Lieu possible en cas du regroupement des écoles qui libérerait un espace de zone urbaine avec équipements ; photovoltaïque : besoin de l'appui du Préfet et du sous-Préfet. (Le SYDESL veut s'engager pour des développements photovoltaïques).

Demander les modifications tout au long de l'évolution.

La zone artisanale ne peut se faire car elle s'oppose au SCoT (Schéma de **Cohérence Territoriale**) du Chalonnais. Il faut demander un avenant.

Débat :

Prévoir en marge de la surface photovoltaïque: une zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique (Znieff) soutiendra ce projet qui doit , à terme, aider financièrement la commune.

Autre piste : la filière « bois ». Pour cela, il est proposé de rencontrer le Président des Maires des Communes Forestières. Marc David et Gérard Morin se portent volontaires. Les élus concernés (Jean-Yves Colas et Antoine Pageault) seront pressentis pour les accompagner. Les bois de la commune sont gérés par l'ONF dont le correspondant pour Mancey est Philippe Benedetti.

Pour le Tiers-Lieu, actuellement en zone UAB, plus restrictive que la zone UE, après discussion sur une possible gêne des stabulations pour son installation, Françoise Bernard et Gérard Morin proposent de se renseigner.

2/ Village du Futur / St-Georges

Marion Coiseur (AMO) et Bernard Derain (président de la Table Ronde), ont défini les rôles de chacun pour la St-Georges. Il y aura cette année la présence des Roulottes en Chantier du 20 avril au 1^{er} mai. Ces deux dates sont celles du montage et du démontage du chapiteau. L'abondance de bras ne nuira pas! Le programme vous sera communiqué en temps voulu. Il est rappelé que le 24-04-2022 se déroulera le 2^{ème} tour des élections présidentielles.

Dans ce cadre : Une rencontre COPIL-AMO a eu lieu à la Salle des Fêtes le mardi 15-02-2022.

3/ Infos Mairie

- a) La planification des tâches de Rodolphe se fait en temps réel. Il y a le travail récurrent auquel vient s'ajouter le travail ponctuel qui répond à des exigences imprévues (on pense tout de suite à la neige, mais il y a bien d'autres choses).

Question: peut-on embaucher pour des tâches ponctuelles, sur des périodes courtes ?

Réponse : ça ne peut se faire que sur demande forte de la population.

Constat : par rapport à Rodolphe, les habitants sont plus dans le ressenti que dans le factuel. Il en a toujours été ainsi pour ce poste parce que la commune est étendue. Proposition (à étudier) : inclure dans le bulletin Municipal la rubrique « Où est Rodolphe ? »

- b) Budget :

Le Maire propose de faire aux habitants une présentation de synthèse du compte administratif. Puis on part sur le renouvellement de la démarche de 2021.

Question : est-il judicieux de se « dégarnir » quand de gros projets sont en cours ?

Constat : dans le village, pour les projets, 2 appréciations coexistent . Le Conseil Municipal et l'ADH prônent un renouvellement, une autre partie des habitants préfère le maintien de l'existant. Il ne faut pas créer une scission.

Autre point : le budget en direction des habitants ne correspond pas à un excédent mais à une marge de manœuvre. Et, dans le cadre des finances publiques, on ne peut pas mettre de l'argent de côté.

Proposition est faite d'étudier la balance entre le budget de la ComCom et le budget de Mancey. Les réponses sont consultables sur site. Il faut des bonnes volontés et proposition est faite d'élargir le groupe de travail « budget ». Pour l'ADH, Josiane Zarka et Renée Leboeuf seront rejointes par Marc David et Robert Leboeuf. Lionel Badot et Pierre Zarka, engagés dans d'autres activités, quittent le groupe. Pour les élus, Patrick Arnoult sera à nouveau sollicité.

- c) L'article du JSL : cette année, les élus de Saône et Loire ont eu interdiction de présenter leurs vœux en présentiel.
- d) L'entretien accordé au journaliste a duré 1h et demie et c'est lui qui en a fait une synthèse. Elle a entraîné « deux associations malheureuses » : le Maire a parlé de responsables nationaux, et non communaux. La phrase qui va de « ils ont un impact... » jusqu'à « ...pas trop compte » doit être complétée par « des effets que ça produit ».

Cet article sera présenté au prochain conseil municipal.

Débat : ce qui ressort : on ne peut relire un article avant sa publication au regard du droit de la liberté de la presse ; la loi donne un droit de réponse mais non un droit de regard.

4/ Questions diverses :

Jean Rossignol a quitté la Coordination : nous faisons appel à des **candidates** (ou des candidats).

Pour mettre à plat les nouvelles données de la commune, le principe d'une rencontre entre Conseil Municipal et ADH est actée. Première rencontre prévue: **samedi 19 mars Salle des fêtes à 10h00**

Prochaines dates :

Réunion publique de restitution des résultats de l'enquête « Bien vieillir » :

samedi 5 mars Salle des Fêtes à 14h30

Préparation de la rencontre entre l'ADH et le Conseil Municipal: **lundi 7 mars Salle des fêtes à 14h30**

Conseil Municipal : **mardi 22 mars 2022**

Prochaine Assemblée des Habitants : **samedi 12 mars Salle des fêtes à 14h30**

(nous parlerons de la St Georges)

Modérateur : Frédérique Gagnol ; secrétaire : Lionel Badot

;